

Composition de la Commission locale de l'eau

D'après l'arrêté 2350-21-00118 du 3 décembre 2021



Représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (29 membres)

Conseils régionaux

- Conseil régional des Pays de la Loire : M^{me} Anne BEAUCHIEF
- Conseil régional du Centre Val de Loire : M. Harold HUWART
- Conseil régional de Normandie : M. Pierre VOGT

Conseils départementaux

- Conseil départemental de l'Orne : M^{me} Anick BRUNEAU
- Conseil départemental de la Sarthe : M^{me} Marie-Thérèse LEROUX
- Conseil départemental d'Eure-et-Loir : M^{me} Stéphanie COUDEL

Association départementale des maires d'Eure-et-Loir

- Arcisses : M. Stéphane COURPOTIN

Association départementale des maires de la Sarthe

- La Ferté-Bernard : **M. Emmanuel BOIS**
- Saint-Mars-la-Brière : M. Dany BOULAY
- Le Mans : M. Abdelmajid EL ARRASSE
- Thorigné-sur-Dué : M. Jean-Claude LECOMTE
- Villaines-la-Gonais : **M. Michel ODEAU**
- Montfort-le-Gesnois : M. Anthony TRIFAUT

Association départementale des maires de l'Orne

- Rémalard-en-Perche : M. Marc CARRE
- Sablons-sur-Huisne : M. Guy CHEVALIER
- Tourouvre-au-Perche : M. Julien BEAUDOIRE
- Belforêt-en-Perche : **M. Michel HEROUIN**
- Val-au-Perche : **M. Dominique PLESSIS**
- Perche-en-Nocé : **M. Patrick RIVIERE**

EPCI

- CdC Coeur du Perche : **M. Daniel CHEVEE**
- CdC Gesnois Billurien : **M. Alain COURTABESSIS**
- CdC du Pays de l'Huisne sarthoise : M. Eric DESCOMBES
- CdC du Pays de Mortagne-au-Perche : M. Xavier GOUTTE
- Syndicat du Bassin Versant Huisne Sarthe : **M. André FROGER**
- CC des Collines du Perche normand : M^{me} Danièle MARY
- CU Le Mans Métropole : **M. Marcel MORTREAU**
- CdC du Perche : **M. Philippe RUHLMANN**
- SDE de l'Orne : M. le président ou son représentant
- Parc naturel régional du Perche : M^{me} la présidente ou son représentant

Représentants des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (17 membres)

Chambres de commerce et d'industrie

- CCI d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant
- CCI Portes de Normandie : M. le président ou son représentant
- CCI de la Sarthe** : M. le président ou son représentant

Chambres d'agriculture

- Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant
- Chambre d'agriculture de l'Orne : M. le président ou son représentant
- Chambre d'agriculture de la Sarthe** : M. le président ou son représentant

Union nationale des industries de carrières et de matériaux de construction

- UNICEM Pays-de-la-Loire : M. le président ou son représentant

Fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique

- FPPMA d'Eure-et-Loir : M. le président ou son représentant
- FPPMA de l'Orne : M. le président ou son représentant
- FPPMA de la Sarthe** : M. le président ou son représentant

Associations de protection de la nature

- Eure-et-Loir Nature : M. le président ou son représentant
- Sarthe Nature Environnement** : M. le président ou son représentant

Association de défense des consommateurs

- UFC Que Choisir de la Sarthe** : M. le président ou son représentant

Association de défense des inondés

- ADSPQI du Mans** : M. le président ou son représentant

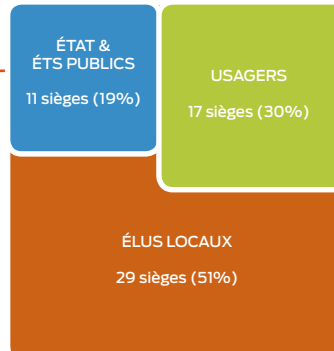
Association de propriétaires forestiers et de riverains

- SPFS de l'Orne : M. le président ou son représentant

Fédération française des associations de sauvegarde des moulins

- ASMR du Perche ornais** : M. le président ou son représentant
- ASMR de la Sarthe : M. le président ou son représentant

57 membres au sein de la CLE Huisne, dont 22 dans le bureau (en gras)



Représentants de l'Etat et de ses établissements publics (11 membres)

Préfectures

- M. le Préfet de la Région Centre-Val de Loire, coordonnatrice du Bassin Loire-Bretagne ou son représentant
- M. le Préfet d'Eure-et-Loir** ou son représentant
- M. le Préfet de l'Orne ou son représentant
- M. le Préfet de la Sarthe ou son représentant

Directions Départementales des Territoires

- M. le DDT de l'Orne** ou son représentant
- M. le DDT de la Sarthe** ou son représentant

Agence Régionale de Santé

- M. le Directeur territorial ou son représentant

DREAL

- M. le DREAL de Normandie ou son représentant
- M. le DREAL des Pays-de-la-Loire** ou son représentant

Etablissements publics

- M. le DG de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne** ou son représentant
- M. le DR de l'OFB ou son représentant (DIR Bretagne Pays-de-la-Loire)